

COMMUNIQUÉ



le 19 mai 2011

Volume 16 No. 3

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • 1300, rue Yonge • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416-966-3424 • Télécopieur : 416-966-5450

LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

Discussions au sujet de l'évaluation de 2011

IL Y A BEAUCOUP D'ARGENT DANS LA CAISSE DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO, MAIS...



Chaque année, une actuaire indépendante ou un actuaire indépendant effectue une évaluation financière du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (Régime) selon les hypothèses les plus plausibles. Cette « évaluation » examine l'actif et le passif du Régime en faisant des projections pour les 70 années à venir. Les partenaires du Régime—la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario—doivent ensuite décider s'ils « déposeront » ou non une évaluation auprès de l'organisme de réglementation. Pour que l'évaluation soit déposée, le Régime doit être entièrement capitalisé, c'est-à-dire qu'il ne doit accuser aucun déficit. Les régimes de retraite publics sont tenus par la loi de déposer tous les trois ans une évaluation montrant qu'ils sont entièrement capitalisés. Le dépôt peut se faire plus tôt si les partenaires décident que cela sert l'intérêt supérieur des membres.

dépôt obligatoire. L'évaluation préliminaire pour le 1^{er} janvier 2011 a été présentée aux partenaires et révèle un déficit de 17,2 milliards de dollars. Pour déterminer si nous devrions déposer l'évaluation de cette année auprès de l'organisme de réglementation ou attendre à l'année prochaine, les partenaires examinent les projections pour l'évaluation de l'année prochaine et les mesures à mettre en œuvre pour déposer une évaluation cette année.

La sécurité future du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) n'est pas menacée. Le Régime, qui comporte des cotisations de contrepartie du gouvernement de l'Ontario, est bien administré et son actif net au 1^{er} janvier 2011 s'établit à 107,5 milliards de dollars. Comme il s'agit d'un régime de pension à prestations déterminées, le RREO promet un certain niveau de revenu aussi longtemps que vivent les membres pensionnés (ou leurs survivantes ou survivants admissibles). Il faut faire appel à un processus actuariel complexe pour déterminer si les cotisations et les revenus de placement actuels financeront la pension promise aux cotisantes et aux cotisants actuels.

RÔLE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA VIABILITÉ DE LA CAPITALISATION...

Ce groupe de travail tripartite, formé de représentantes et de représentants de la FEO, du gouvernement et de l'administration du Régime, a été constitué en 2009 afin d'étudier des moyens d'assurer la sécurité et l'abordabilité du Régime pour longtemps. Le Groupe



Le dépôt de la dernière évaluation par les partenaires remonte à 2009. Ils ont la possibilité de déposer une évaluation hâtive pour janvier 2011 ou d'attendre janvier 2012, date du

COMMUNIQUÉ



le 19 mai 2011, Volume 16, No. 3
Page 2

de travail sur la viabilité de la capitalisation a convenu d'utiliser une série de processus pour encourager la transparence, la responsabilité et l'amélioration des communications du Régime. Ces processus comprennent :

- un examen de l'hypothèse relative au taux de rendement utilisée pour estimer le coût futur des pensions des membres du personnel enseignant;
- des consultations annuelles officielles entre les parties;
- un examen de toutes les options, y compris des changements possibles aux niveaux des cotisations et des prestations, si une évaluation révèle un déficit de capitalisation.

Dans le dépôt de l'évaluation de 2008, les partenaires ont convenu qu'une option pour corriger les déficits futurs éventuels consisterait à majorer les taux de cotisation jusqu'à un maximum de 15 %. Une deuxième option prenant la forme d'une protection conditionnelle contre l'inflation pour les droits à pension cumulés après 2009 a également été adoptée. En situation de déficit, les partenaires peuvent aussi décider d'apporter des changements à d'autres prestations de retraite que les membres gagneront à l'avenir, ou d'adopter une combinaison de ces mesures pour rééquilibrer le Régime.

QUE SE PASSE-T-IL EN CE MOMENT?

Les partenaires et l'administration du Régime tentent d'en arriver à un consensus concernant les hypothèses relatives au risque (longévité, taux d'intérêt, rendement du capital investi, etc.). Les hypothèses relatives au risque déterminent le passif et l'actif futurs du Régime. L'actif doit au moins être égal au passif afin d'assurer la viabilité du Régime pour les cotisantes et les cotisants actuels et à venir. Les partenaires et l'administration du Régime examinent si des ajustements prudents de ces

hypothèses peuvent atténuer le déficit de 17,2 milliards de dollars déclaré par l'administration du Régime dans son rapport annuel diffusé le 5 avril 2011. Les partenaires décideront s'il est dans l'intérêt supérieur des membres du Régime de déposer une évaluation pour 2011. Cependant, si les partenaires décident de ne pas corriger le déficit et de déposer l'évaluation de 2011, il pourrait être plus difficile d'équilibrer le Régime pour le dépôt obligatoire de 2012.

QU'EST-CE QUI POURRAIT ARRIVER?

Si les partenaires et l'administration du Régime conviennent de déposer une évaluation équilibrée cette année, on vous informera des changements possibles à votre pension, ainsi que de la façon dont ces changements corrigent tout déficit de capitalisation et dont ils seront mis en œuvre. Par exemple, l'augmentation des taux de cotisation est l'un des recours dont disposent les partenaires. Un autre recours est l'invocation de la protection conditionnelle contre l'inflation. Veuillez lire ce qui suit pour vous rappeler le fonctionnement de ce dernier recours.



Nous continuerons de vous informer au fil des discussions.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez capitaliservotrerente.com ou communiquez avec le directeur, Régime de retraite et Affaires économiques, au 416-966-3424 ou au 1-800-268-7061.